

Première édition du challenge entrepreneurial du bassin du Congo Le rôle des P.m.e et P.m.i dans la création d'emplois était au cœur des débats

Le Rice (Réseau international des Congolais de l'étranger) a organisé, du 21 au 23 novembre 2013, à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, la première édition du challenge entrepreneurial du bassin du Congo. Ouverte par Mme Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, en présence de Raphaël Mokoko, ministre délégué chargé du plan, de l'ambassadeur du Congo en France, Henri Lopès, parrain de l'association Rice, de Sylvie Dossou, représentante-résidente de la Banque mondiale au Congo, de la présidente du Rice, Edwige Laure Mombouli, cette édition a connu quatre lauréats qui ont décroché, chacun, le Prix Rice de la première édition du challenge entrepreneurial du bassin du Congo. Il s'agit de Mbaya Mayatela, qui s'est distingué dans son projet de distribution d'eau potable aux démunis; Destin Loukakou, avec le projet de motoriser les pousse-pousse; Parfait Lissita, pour son projet de fabrication des confitures; et Jean-Christian Diakanou, pour son projet de production de miel.

Ouvert aux acteurs du monde entrepreneurial ressortissants des deux Congo et du Gabon ou issus de la diaspora de ces pays, le challenge entrepreneurial du bassin du Congo est un concours du meilleur projet d'entreprise. Pour l'édition 2013, il y a eu quatre catégories d'acteurs économiques, notamment: start-up innovantes, qui s'adresse aux créateurs d'entreprise développant un projet porteur d'innovation et de création; projets issus de l'économie informelle: pour soutenir les acteurs de l'économie informelle de bénéficiaire d'un accompagnement financier, juridique et managérial leur permettant de hisser leur entreprise au niveau formel; la catégorie P.m.e-P.m.i, pour répondre au besoin d'entreprises existantes désireuses de conquérir de plus larges marchés ou de lancer de nouveaux produits. Les quatre gagnants de

2013 sont, désormais, connus. Ils vont recevoir des primes pouvant aller jusqu'à 50 mille euros (environ 33 millions de franc Cfa). A l'ouverture comme à la clôture de l'édition de Brazzaville, Mme Yvonne Adélaïde Mougany a remercié les organisateurs du salon Rice et a pris l'engagement de multiplier de telles assises avec les femmes, en particulier, afin que leurs besoins réels soient ciblés et qu'elles puissent être accompagnées, dans leurs projets. Il y a eu des communications qui ont donné lieu à des débats. Le diplomate Henri Lopès a révélé que l'idée de créer le Rice est venue du président de la République, lors de la réunion de la diaspora congolaise en France: «J'ai considéré que mon rôle était de donner la vie à cette structure. Je voudrais rendre hommage à l'équipe du Rice, particulièrement à sa présidente. Le Rice est une histo-



Des participants pendant les communications.



L'ambassadeur Henri Lopès.

re qui commence, ce n'est pas le moment de célébrer la victoire. Les jeunes de la diaspora congolaise sont prêts à rentrer au Congo et, surtout, les enfants nés en France s'interrogent: «Suis-je d'ici»? Cette question les taraude. De nombreux pays ont connu le développement économique, en impliquant la diaspora dans le secteur informel, le cas de la Chine, de la Corée». La représentante de la Banque mondiale, Sylvie Dossou, a donné le point de vue de l'institution qu'elle représente sur les P.m.e et les P.m.i: «Le pétro-

l'assurance une croissance qui n'est pas inclusive, dans la mesure où le taux de chômage reste élevé et 46% de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté. C'est un phénomène inquiétant dans ce sens que ce sont les P.m.e et les P.m.i qui génèrent les emplois. Les défis que rencontre le secteur privé sont importants, parmi lesquels, la création des entreprises, le poids de la fiscalité pour améliorer le climat des affaires; la culture entrepreneuriale n'est pas développée; la formation professionnelle reste un défi important. A ce sujet,



Un lauréat exhibant le chèque de 32,5 millions de francs Cfa qu'il a gagné.

les autorités sont en train de prendre des mesures pour changer la dépendance vis-à-vis du pétrole. Développer les p.m.e et les p.m.i reste la voie royale pour sortir de cette impasse». Selon Valentin Zengo, représentant de la B.a.d (Banque africaine de développement) en République Démocratique du Congo, cette initiative prise par le Congo va lui permettre de servir de modèle à d'autres pays. La B.a.d ne reculera pas devant les options prises dans la construction des infrastructures et l'appui aux initiatives allant dans le sens de l'amélioration du climat des affaires et du renforcement de la gouvernance générale. La dernière intervention, entrecoupée de tempêtes d'applaudissements a été celle de l'homme d'affaires Paul Obambi, président de la chambre de commerce du Congo. «Entreprendre est un plaisir, c'est aussi un art. C'est une très bonne ambition pour ceux qui veulent nous rejoindre. Beaucoup de candidats pour faire la politique, mais moins de candidats à l'entreprise. Ce n'est pas un bon signe pour l'émergence de notre pays. En 2025, notre voix compte. Les recommandations urgentes que je formule sont les suivantes: que toutes les taxes soient exemptées en vue de la création des entreprises; l'échec commence par là. Une autre recommandation porte sur la gratuité de la communication, ici, la responsabilité est partagée; il y a aussi la formation pour les futurs chefs d'entreprises, car ce n'est pas qui le veut qui peut devenir entrepreneur. Le gouvernement de la République reconnaît que le moteur de la croissance, c'est le secteur privé; notre pouvoir est donc à reconquérir et si nous continuons à avoir des fonctionnaires et des ministres entrepreneurs, ça ne va pas marcher», a déclaré, en substance, Monsieur Paul Obambi. Au terme des travaux, quatre lauréats ont été nommés et présentés aux participants, sur les quatorze en lice. Par ailleurs, quelques recommandations ont été formulées par les participants, notamment sur la création d'un code agricole, sur la mise en place des fermes pilotes et, surtout, sur le fonds de soutien à l'agriculture qui ne doit plus être géré par le Ministère de l'Agriculture. Le rendez-vous pour la deuxième édition est en 2014.

dissements a été celle de l'homme d'affaires Paul Obambi, président de la chambre de commerce du Congo. «Entreprendre est un plaisir, c'est aussi un art. C'est une très bonne ambition pour ceux qui veulent nous rejoindre. Beaucoup de candidats pour faire la politique, mais moins de candidats à l'entreprise. Ce n'est pas un bon signe pour l'émergence de notre pays. En 2025, notre voix compte. Les recommandations urgentes que je formule sont les suivantes: que toutes les taxes soient exemptées en vue de la création des entreprises; l'échec commence par là. Une autre recommandation porte sur la gratuité de la communication, ici, la responsabilité est partagée; il y a aussi la formation pour les futurs chefs d'entreprises, car ce n'est pas qui le veut qui peut devenir entrepreneur. Le gouvernement de la République reconnaît que le moteur de la croissance, c'est le secteur privé; notre pouvoir est donc à reconquérir et si nous continuons à avoir des fonctionnaires et des ministres entrepreneurs, ça ne va pas marcher», a déclaré, en substance, Monsieur Paul Obambi. Au terme des travaux, quatre lauréats ont été nommés et présentés aux participants, sur les quatorze en lice. Par ailleurs, quelques recommandations ont été formulées par les participants, notamment sur la création d'un code agricole, sur la mise en place des fermes pilotes et, surtout, sur le fonds de soutien à l'agriculture qui ne doit plus être géré par le Ministère de l'Agriculture. Le rendez-vous pour la deuxième édition est en 2014.

Victor GUEMBELA

28 novembre 1958 – 28 novembre 2013

55^{ème} anniversaire de la fondation de la République du Congo

Depuis trois ans, la date de la fondation de la République du Congo, le 28 novembre 1958, est devenue un jour férié, pour commémorer cet événement historique à travers lequel le territoire du Moyen-Congo, soumis à la colonisation française, commença à avoir ses propres institutions nationales, comme d'autres territoires de l'A.e.f (Afrique équatoriale française). Si ailleurs, la proclamation de la République se fit à l'unanimité, c'est sur le fil du rasoir et dans un climat de tension et de division que la République du Congo naquit, comme en témoigne cette brève du journal «La Semaine de l'AEF», dans le numéro 327 du dimanche 7 décembre 1958: «La République du Congo est née le vendredi 28 novembre 1958, à 11h45 minutes, du vote unanime de l'assemblée réunie à Pointe-Noire. Elle est membre de la Communauté (française) et se déclare prête à maintenir ou à établir des liens de solidarité avec d'autres Etats membres de l'ancienne fédération africaine (A.e.f, Afrique équatoriale française) et avec ceux de la Communauté. L'assemblée territoriale est devenue assemblée législative (nationale). Dans l'après-midi du 28 novembre, Fulbert Youlou est élu président du gouvernement, par 23 voix des députés. (Les 21 députés du M.s.a de Jacques Opangault, avaient boycotté la séance). Par 23 voix, également, l'assemblée a adopté le projet de loi constitutionnel de la nouvelle République et a décidé le transfert à Brazzaville, à titre provisoire, du siège du gouvernement et de l'assemblée législative».

Le président Fulbert Youlou forma un gouvernement provisoire de dix ministres et six secrétaires d'Etat. Mais, face au climat de division, il entreprit de former un gouvernement d'union nationale, pour restaurer l'autorité de l'exécutif, en déclarant: «Seul, un gouvernement de large union dans lequel les différentes régions ont une représentation qualifiée et comprenant des membres des diverses organisations politiques et sociales est capable de disposer de cette autorité suffisante».

Signalons qu'à l'occasion du 55^{ème} anniversaire de la fondation de la République du Congo, une cérémonie officielle a eu lieu, sous le patronage du chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso.

1^{er} décembre 2013, journée mondiale de lutte contre le sida En marche vers l'objectif zéro, en protégeant les adolescents et les jeunes

Le dimanche 1^{er} décembre 2013, la communauté internationale célèbre la journée mondiale de lutte contre le sida. Depuis 2011 et ce jusqu'en 2015, cette journée est célébrée sous le thème: «Objectif zéro: zéro nouvelle infection à V.i.h, zéro discrimination, zéro décès liés au sida». Pour la campagne de 2013, l'O.m.s met l'accent sur l'amélioration de l'accès des adolescents (de 10 à 19 ans) aux services de prévention, de traitement et de soins. Au Congo, notre pays, le gouvernement dévoilera, certainement, sa stratégie pour cette année, afin de s'avancer vers l'objectif défini. En attendant, voici l'exemple d'un adolescent orphelin séropositif vivant à Pointe-Noire qui, grâce à une prise en charge, espère avoir un merveilleux avenir, comme tous les jeunes de son âge.

Séropositif dès le début de son adolescence, Yvon (1), un jeune de Pointe-Noire, doit son salut à une association qui a assuré ses soins et financé ses études. Diplôme universitaire en poche, il passe, actuellement, un stage-emploi dans une société privée. Rien ne peut, alors, l'empêcher de rêver comme des personnes dites saines. Yvon est un jeune congolais résidant à Pointe-Noire. En 2007, âgé de 20 ans, une terrible maladie l'empêcha de passer son baccalauréat. Constatés, ses parents lui font subir le dépistage sérologique au C.t.a (Centre de traitement ambulatoire) de Pointe-Noire. Le test se révèle positif. A cette époque, les antirétroviraux n'étaient pas gratuits comme aujourd'hui. La prise en charge médicale était, donc, difficile pour beaucoup de parents d'enfants séropositifs. Le père et la mère d'Yvon ayant des revenus modestes, sont

dépassés. «Je me disais que je devrais mourir. Je me disais que j'étais venu sur terre pour me promener seulement. J'étais dans le désespoir total», se souvient Yvon. Mais, ses parents ne perdent pas espoir. Ils emmènent leur enfant à «Avenir Positif», une association de prise en charge des enfants vivant avec le V.i.h, qui venait de voir le jour. «Le pauvre était au bord du drame, puisque le taux de C.d.4 était très bas. Pire encore, à cette époque, les antirétroviraux n'étaient pas encore gratuits», se rappelle Arnaud Régis Houlembo, chargé des programmes au sein de l'association. Comme d'autres enfants séropositifs, Yvon bénéficie d'une prise en charge totale. Grâce aux dons de différents bailleurs, l'Association Avenir positif finance l'hospitalisation et les soins des enfants vivant avec le V.i.h dont les parents se confient à elle. L'O.n.g fait, également, l'assistance psycholo-

gique et assure l'insertion économique des jeunes. «En dehors de la prise en charge médicale, alimentaire, psychologique et thérapeutique, nous leur assurons un avenir positif, en finançant leurs études ou leurs formations professionnelles», explique Arnaud Régis Houlembo. Grâce à cette prise en charge scolaire, Yvon a renoué avec les études. Il a, enfin, décroché son baccalauréat. Détenteur d'un B.t.s (Brevet de technicien supérieur) en transit, acquis l'année dernière dans une université privée, il effectue, aujourd'hui, un stage-emploi dans une société de transit de Pointe-Noire. Après son stage, il sera embauché dans cette entreprise en contrat à durée indéterminée. Devant la stigmatisation et la discrimination encore vivaces dans la société congolaise, Yvon s'emploie à combattre les stéréotypes sur le V.i.h, afin de contribuer à la diminution du taux de prévalence qui est de 9,4% à Pointe-Noire, par exemple. Mais, les jeunes redoutent le dépistage volontaire. «Quand j'ai repris les études au lycée, mes collègues avaient une appréhension envers les séropositifs. Mais, j'ai dissipé ce sentiment, quand j'ai déclaré publiquement que j'étais séropositif. C'était, pour eux, quelque chose d'insolite que quelqu'un avoue, publiquement, sa séropositivité, sans hésiter. Et jus-

qu'à ce moment où j'ai quitté le lycée, j'étais considéré comme un grand conseiller en matière du V.i.h». Dans le milieu de travail, il exhorte ses collègues à se protéger dans les rapports sexuels. Conscient que beaucoup de jeunes redoutent de faire le dépistage, il participe, souvent, au «counseling» pendant les kermesses sida vacances (Kersivac), organisées pendant les grandes vacances par l'unité départementale de lutte contre le sida (U.d.l.s), branche locale du C.n.l.s (Conseil national de lutte contre le sida). Actuellement, Yvon est orphelin de père et de mère. Malgré ce vide, il mène le reste de sa vie avec espoir. Il ne tarit pas d'éloges à l'égard d'Avenir Positif et d'autres O.n.g œuvrant dans la lutte contre le V.i.h: «Le sida n'est pas une fatalité. Je vis avec ça. C'est une maladie incurable comme le diabète. Cela a déjà été démontré. Nous n'avons pas à nous morfondre dans la tristesse, en cas de contamination. Il faut se confier aux O.n.g.s. Moi, par exemple, je me considère comme fils d'Avenir Positif. C'est comme si mes parents savaient que cette association les remplaçait valablement. J'invite, donc, les réticents à connaître au préalable leur sérologie et à se confier aux O.n.g.s».

John NDINGA-NGOMA

1: Prénom d'emprunt.